**Segment de haut niveau**

Conférence des Nations Unies sur la biodiversité 2020, Kunming, République populaire de Chine, « Vers une civilisation écologique : Bâtir un avenir collectif pour toute vie sur Terre »

**Table ronde C : Conservation de la diversité biologique et développement durable**

Déployer les approches fondées sur la diversité biologique et les écosystèmes (« solutions fondées sur la nature ») afin de contribuer aux objectifs de développement durable à l’horizon 2030 et aux objectifs apparentés pour les changements climatiques et la sécurité des aliments; liens avec la 26e réunion de la Conférence des Parties à la CCNUCC et le Sommet des Nations Unies sur les systèmes d’alimentation.

**Contexte**   
 La conservation et l’utilisation durable de la diversité biologique et l’utilisation d’approches fondées sur les écosystèmes (« solutions fondées sur la nature ») contribuent aux Objectifs de développement durable, au Programme de développement durable à l’horizon 2030 et aux objectifs apparentés en lien avec les changements climatiques et la sécurité des aliments. La nature est essentielle à la prestation et au succès de 14 des 17 ODD, notamment ceux qui ont trait aux changements climatiques, la subsistance, l’emploi, la sécurité de l’eau, la sécurité des aliments, la prévention des catastrophes et la santé, surtout chez les populations vulnérables et marginalisées. Il faut cesser et inverser l’appauvrissement et la dégradation de la diversité biologique, sinon tous les gains réalisés en matière de développement seront perdus et les progrès accomplis en vue de la réalisation des ODD seront menacés. Il faut en toute urgence s’attaquer aux difficultés interdépendantes de l’insécurité des aliments, des changements climatiques, de la dégradation des terres et de l’appauvrissement de la diversité biologique, et profiter des occasions de transformer systématiquement nos relations avec la nature afin de placer l’humanité sur une voie sure pour la réalisation des ODD.

**Le Programme de développement durable à l’horizon 2030 et ses liens avec la diversité biologique**

Les Objectifs de développement durable 14 et 15 portent respectivement sur la diversité biologique des environnements aquatiques et terrestres. De plus, la réalisation de plusieurs autres objectifs dépend directement ou indirectement de la diversité biologique. Cette reconnaissance aide à intégrer la diversité biologique aux secteurs pertinents et favorise sa conservation et son utilisation durable. En outre, plusieurs Objectifs de développement durable mettent l’accent sur le développement d’institutions et de capital humain (notamment par l’éducation) et le renforcement de l’égalité et des droits, des éléments ayant tous un lien avec les moteurs sous-jacents de l’appauvrissement de la diversité biologique. Ces ODD offrent ainsi un environnement de facilitation propice à une meilleure gouvernance des facteurs qui influencent la diversité biologique. Malgré l’existence de compromis nécessaires à réalisation de certains ODD, tels que l’objectif 2 sur la sécurité des aliments, l’objectif 7 sur l’énergie, l’objectif 8 sur la croissance économique et l’objectif 9 sur les infrastructures, la prise de décisions cohérentes et intégrées peut permettre d’éviter ces compromis ou les réduire au minimum.

**La diversité biologique renforce les systèmes alimentaires durables**

Une diversité biologique accrue au sein des écosystèmes agricoles contribue à la durabilité et la productivité de l’agriculture. Par exemple, la diversité dans les différentes cultures et dans l’ensemble des cultures stabilise la production alimentaire. La diversité et l’abondance des pollinisateurs est associée à des rendements plus importants et une meilleure qualité des cultures qui dépendent de la pollinisation animale et de la diversité biologique dans les cultures et le bétail, ainsi que chez les arthropodes et autres espèces qui se trouvent dans les écosystèmes agricoles, dont la biodiversité du sol, et réduisent l’incidence de parasites et de maladies. Les systèmes qui regroupent plusieurs cultures, animaux, poissons et arbres sur les fermes favorisent davantage la productivité et la durabilité grâce aux actions synergiques.

Par ailleurs, l’accroissement de la productivité et de la durabilité de l’agriculture est essentiel à la réduction et au renversement du déclin de la diversité biologique; il peut réduire la pression exercée sur les forêts et autres écosystèmes diversifiés et, si les mesures de politique pertinentes sont en place, il favorise l’augmentation des activités de conservation et de restauration. Une agriculture plus durable peut fournir des habitats pour la diversité biologique, améliorer la connectivité afin de prévenir l’isolement des espèces et soutenir la santé et le bien-être des populations en offrant un environnement rural plus propre, plus diversifié et plus résistant.

**La diversité biologique et l’action climatique possèdent un lien intrinsèque**

Les changements climatiques et l’appauvrissement de la diversité biologique représentent des menaces étroitement liées pour le genre humain et doivent être abordés ensemble. Les changements climatiques ont déjà des conséquences sur la diversité biologique et des impacts encore plus importants sont prévus, dont les risques beaucoup plus importants pour la nature et les populations associés à un réchauffement de 2 degrés C au-dessus des températures préindustrielles comparativement à une augmentation de 1,5 degré C au-dessus des températures préindustrielles. Les changements climatiques deviendront vraisemblablement la plus importante cause de l’appauvrissement de la diversité biologique au cours de la deuxième moitié de notre siècle. L’action climatique devient donc une condition préalable au ralentissement et au renversement de l’appauvrissement de la diversité biologique.

Les approches fondées sur les écosystèmes (ou « solutions fondées sur la nature ») pourraient contribuer de façon substantielle aux efforts de réduction des émissions nécessaires afin de maintenir les changements climatiques près du 1,5 degré C. Grâce à des mesures de protection appropriées, elles pourraient aussi améliorer un vaste éventail de services écosystémiques tels que la filtration de l’eau, la protection contre les inondations et la protection des littoraux, et la santé du sol, et aussi contribuer à la conservation et à l’utilisation durable de la diversité biologique. L’utilisation de « solutions fondées sur la nature » comporte toutefois des risques importants. Premièrement, bien qu’elles représentent un élément important de la solution, aucun règlement du problème climatique ne sera possible sans d’importantes réductions de la consommation de combustibles fossiles. Deuxièmement, les impacts de la distribution doivent entrer en ligne de compte, et les peuples autochtones et les communautés locales doivent participer à part entière à l’élaboration et à la mise en place des approches fondées sur les terres. Troisièmement, plusieurs approches fondées sur les écosystèmes ont des avantages indirects pour la diversité biologique, mais ce n’est pas toujours le cas, et il faut évaluer soigneusement les synergies et les compromis requis. Par exemple, la plantation d’arbres ne convient pas toujours, surtout lorsqu’il s’agit d’espèces non indigènes dans des plantations monospécifiques. Quatrièmement, il est important de conserver et de restaurer le rôle des espèces et de la diversité génétique, en plus de l’étendue des écosystèmes.

Questions directrices  
  
*1. Comment votre gouvernement peut-il garantir l’intégration de la diversité biologique dans les plans de développement nationaux afin qu’elle contribue à la réalisation des ODD?*

*2. Quels sont les mécanismes, outils ou mesures d’encouragement nécessaires afin d’intégrer efficacement la diversité biologique à tous les secteurs économiques, et dans quels secteurs cette intégration doit-elle se faire en priorité?*

*3. Comment les plans nationaux d’adaptation et les contributions déterminées par les pays au titre de la CCNUCC peuvent-ils contribuer au cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, et comment les mesures prises au titre du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 peuvent-elles contribuer à la lutte contre les changements climatiques?*

*4. Quelles mesures prendra votre gouvernement pour que les aliments soient produits d’une manière qui convient à la nature, au climat et aux populations, et qu’ils soutiennent les conclusions du Sommet sur les systèmes d’alimentation?*

*5.* *Comment votre gouvernement garantira-t-il une adoption rapide du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 afin que sa mise en œuvre soit un succès?*